

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS :Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

N° W21-697519

133150

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)
2779

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

ESSAFA FATIMA

Date de naissance :

11/8/57

Adresse :

107 RUE DE JEUNIE RES REDA II

NFT 21

Tél. :

0661177480

Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

5/10/2022

Nom et prénom du malade :

ESSAFA Rabhi

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Age :
Enfant

Nature de la maladie :

affection gynécologique

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 5/10/2022

Signature de l'adhérent(e) :

VOLET ADHERENT

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
5/10/22	C		300,00	Dr. Danièle B INPE 093063782 GYNECOLOGUES - ACCOUCHEUSES 4, Place Marechal - CASA 0522 27 75 50 / 0522 27 69 05

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
INPE - 093063782	05/10/22	B 0	300,000 DH

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Importat :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP :
				1 1 1 1 1 1 1 1
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE		COEFFICIENT DES TRAVAUX
H	25533412 21433552 00000000 00000000	
D	00000000 00000000 35533411 11433553	
B		
G		
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel Therapeutique nécessaire à la profession		MONTANTS DES SOINS
		DATE DU DEVIS
		DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Maternité - Chirurgie - Endoscopie Gynécologique

Assistance Médicale à la Procréation (Fécondation-In-Vitro) - Néonatalogie

URGENCES GYNÉCO - OBSTÉTRICALES 24/24

مستعجلات أمراض النساء و الولادة

CHSA le 5/10/22

Dr ESSAO Fathia

PHARMACIE AL AMANA
Mme Alami Soumnia Samira
Docteur en pharmacie
Rue Annaijia Tél. 05 22 39 09 70

63,60 x 0,2
Colpotrophine 500 mg
1 ampoule 1/2 10g
puis 1 ampoule 2 fois la semaine

Dr ESSAO

PHARMACIE AL AMANA
Mme Alami Soumnia Samira
Docteur en pharmacie
13, Rue Annaijia Beauséjou
Casablanca Tél. 05 22 39 09 70

Dr. Danièle DUVIGEANT
Dr. MESTASSI
GYNECOLOGUES - ACCOUCHEUR
4, Place Marechal - CASA
Tél : 0522 27 75 55 / 0522 27 69 05

COLPOTROPHINE
PROMESTRIENE

كولبوتروفين

بروميستريين

PECTER LES DOSES PRESCRITES

احترم الجرعات الموصوفة

NE PAS AVALER

لا يأكل

MENT SUR ORDONNANCE - LISTE II

يصرف فقط بموجب وصفة طبية لا

une température inférieure ou égale à 25° C

Exp Date
MAI 2023
Lot/Batch
8P953

maphar
Km 10, route côtière 111
quartier industriel Zenata, Aïn Sebaâ
Casablanca - Maroc
COLPOTROPHINE 10 mg CAP VAG BT 20
P.P.V : 63DH60

6 118001 180707



ك.م 20
مملوكة

COLPOTROPHINE 10 mg CAP VAG BT 20

Titulaire de l'AMM au Maroc :

maphar

km 10 , route côtière 111, quartier industriel ,
Zenata -Aïn Sebaâ
MAROC

Colpotrophine®

PROMESTRIENE

كولبوتروفين

بروميستريين

RESPECTER LES DOSES PRESCRITES

بعد احترام الجرعات الموصوفة

NE PAS AVALER

لا يليق

UNIQUEMENT SUR ORDONNANCE - LISTE II

فقط بوصفة طبية - لائحة II

A conserver à une température inférieure
ou égale à 25°C

تحتاج درجة منوية أو أقل

maphar

Km 10, route côtière 111*



quartier industriel, Zenata, Ain Sebaa

Casablanca - Maroc

COLPOTROPHINE 10 mg CAP VAG BT 10

P.P.V : 33DH80

8P986A
Lot/Batch
SEP 2023
Exp Date

6 118001 180691

Maternité - Chirurgie - Endoscopie Gynécologique

Assistance Médicale à la Procréation (Fécondation-In-Vitro) - Néonatalogie
URGENCES GYNÉCO - OBSTÉTRICALES 24/24
مستعجلات أمراض النساء و الولادة

QAFS ٦٥١٢٥/٢٢

٢٠٢٢ ESSAFAF Rachid

goutte du ch

65ans

مختبر التحليلات الطبية انفاب
LABORATOIRE ANFA LAB
Bd Yacoub El Mansour, rue Annarjiss
Beauséjour - Casablanca
Tél : 0522 39 82 41

Dr. Danièle DUVIGEANT
MÉDECIN
GYNÉCOLOGUE - ACCOUCHEUR
4, Place Marechal LECAS
Tél : 0522 27 75 50 / 0522 27 69 05

LABORATOIRE ANFA LAB D'ANALYSES MEDICALES

RDC-Espace des arts, Angle bd Yacoub El Mansour et rue Annarjis, Beauséjour, CASABLANCA
Tél : 05 22 39 82 41/06 24 28 45 06 – T.P: 34800898 I.F: 40246527 I.C.E: 000426563000094 I.N.P.E : 093063782

FACTURE N° : 221005010

Casablanca le 05-10-2022

Mme Fatiha ESSAAF

Demande N° 221005010

INPE : 093063782

Date de l'examen : 05-10-2022

Analyses :

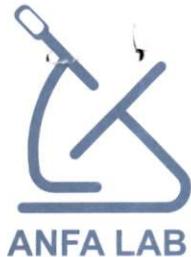
Récapitulatif des analyses		
CN	Analyse	Clé
9105	Cytologie frottis en mono-couche Forfait traitement échantillon sanguin	E270 E30

Total des B : 0

TOTAL DOSSIER : 300.00 DHS

Arrêtée la présente facture à la somme de : trois cents dirhams

مختبر التحاليل المثلثة افنا لاب
LABORATOIRE ANFA LAB
Bd Yacoub El Mansour - Rue Annarjis
Beauséjour - Casablanca
Tel : 0522 39 82 41



مختبر التحاليل الطبية أنفالاب

Laboratoire d'analyses médicales ANFA LAB

Dr. Hanae Imane MACHMACHI

Pharmacienne Biologiste

Diplômée de la Faculté de Paris XI

Ancienne interne et attachée aux Hôpitaux de Paris AP-HP

Date du prélèvement : 05-10-2022

Code patient : 221005010

Né(e) le : 01-08-1957 (65 ans)

Mme ESSAAF Fatiha

Dossier N° : 221005010

Prescripteur : CLINIQUE LES IRIS



EXAMENS ANATOMOPATHOLOGIQUES

Cytologie frottis en mono-couche

Examen transmis

ANFA LAB

مختبر التحاليل الطبية أنفالاب
LABORATOIRE ANFA LAB
Bd Yacoub El Mansour, rue Annarjiss
Beauséjour Casablanca
Tel: 0522 398 241

Validé par : Dr MACHMACHI HANAE IMANE

Page 1 / 1

Prélèvement à domicile sur rendez-vous 0624 284 506 / 0694 40 23 25 - DEPISTAGE COVID-19

RDC, Espace des arts, Angle Bd Yacoub El Mansour et Rue Annarjiss, Beauséjour - Casablanca

☎ +212 522 398 241 ☎ +212 624 284 506 🌐 anfalab.ma 🎤 h.machmachi@anfalab.ma



LABORATOIRE SCHEHERAZAD

CABINET MEDICAL D'EXAMENS HISTO - CYTOPATHOLOGIQUES

4, Bd Zerkouni 5^{ème} étage - 20140 Casablanca - Tél.: 05.22.22.69.88/89 - Fax : 05.22.20.51.17 - E-mail: labocasa2@gmail.com - ICE : 00150241900008

Docteur Schéherazad HACHCHADI - AGHZADI
C.E.S. d'ANATOMIE PATHOLOGIQUE
Diplômée de la Faculté de Médecine de DIJON
Ex. Enseignante à la Faculté de Médecine de BESANÇON
Membre Actif de l'Academie Internationale de Pathologie

LABORATOIRE ANFA LAB

Pour
Mme ESSAAF FATIHA

Prescripteur : DR DUVIGEANT DANIELE

Age : 65 ANS

Référence : 1STE1W4

Parvenu : Le 05/10/2022

Répondu : Le 06/10/2022

Organe : UTERUS-COL.

Ménopausée ;
Prélèvement intitulé exo et endocol.

- FROTTIS CERVICAL EN MILIEU LIQUIDE -

MATERIEL EXAMINÉ

Frottis cervical utérin transmis réalisé en phase liquide et qui a été analysé en mono-couche

QUALITÉ DU FROTTIS.

Prélèvement est de qualité optimale .

CLASSE DU FROTTIS SELON LE SYSTÈME DE BETHESDA

Absence de cellules dysplasiques et de cellules malignes

CYTOLOGIE DESCRIPTIVE

Richesse : modérément élevée

Type de cellules retrouvées :

- * cellules malpighiennes exocervicales intermédiaires et parabasales
- * cellules endocervicales subissant une métaplasie malpighienne complète ;

FLORE MICROBIENNE

Flore mixte sans éléments infectieux pouvant orienter vers une inflammation spécifique.

CONCLUSION:

- Ectropion en métaplasie malpighienne mature ;
- Sub-atrophie cervicale;
- Absence de cellules néoplasiques malignes.

Très confraternellement
DR HACHCHADI-AGHZADI Sc.
Bureau : 34200512 - Tél. : 05.22.22.69.88/89 - Fax : 05.22.20.51.17
CNSS : 2294015 - ICE : 00150241900008
Zerkouni 5^{ème} étage - Casablanca